

Délibération n°2020/55

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 715-2 et suivant ;
Vu les statuts, en vigueur de l'établissement.

Objet : Nouveau Forum UTT Entreprises Virtuel : Printemps 2021 – Tarifs associés

Le Conseil d'Administration adopte les tarifs du forum UTT Entreprises Virtuel, organisé au printemps 2021 suivants :

Nombre d'entreprises inscrites	Prix facturé par l'UTT	Total facturé par l'UTT	Reversement SEEKUBE	Marge générée par l'UTT
10	€ 500	€ 5 000	€ 5 000	€ 0
20	€ 500	€ 10 000	€ 5 000	€ 5 000
30	€ 500	€ 15 000	€ 5 000	€ 10 000
31	€ 500	€ 15 500	€ 7 000	€ 8 500
40	€ 500	€ 20 000	€ 7 000	€ 13 000
50	€ 500	€ 25 000	€ 7 000	€ 18 000

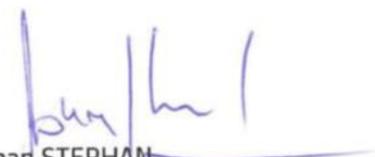
A titre exceptionnel, l'UTT se réserve toujours le droit de mettre un stand gratuitement à disposition d'un partenaire très privilégié.

Résultat du vote :

Nombre de membres : 24
Présents : 20
Pouvoirs : 3

Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0

Troyes, le 16 décembre 2020
Le président du conseil d'administration



Ronan STEPHAN

Publié sur le site internet de l'UTT le : 18/12/2020

Transmis à Mme la Rectrice, chancelière des universités le : 18/12/2020